



Université
de Lomé



RAPPORT D'AUDIT INTERNE

Période : 01 juillet – 31 décembre 2023

Version définitive

FEVRIER 2024

Table des matières

SIGLES	3
LETTRE DE TRANSMISSION	4
1. INTRODUCTION	5
2. OBJECTIFS DE LA MISSION.....	5
3. ETENDU DE NOS TRAVAUX	6
4. FAITS MARQUANT DE L'EXERCICE	6
5. DEROULEMENT DE LA MISSION.....	6
5.1. Travaux de fin d'exercice.....	6
5.2. Vérification des livrables relatifs aux indicateurs de décaissements ILD 6 : Gestion fiduciaire régulière et de qualité (Rapport, audit, transparence en ligne et qualité du PPM).....	6
5.3. Rapprochement des relevés bancaires de 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 aux livres banques de la même période issus de la comptabilité de CERSA.	7
5.4. Contrôle de cohérence des mouvements débiteurs de la Banque avec les mouvements du compte de charges sur la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 aux livres banques de la même période issus de la comptabilité de CERSA.....	7
6. CONCLUSION	7

SIGLES

CERSA : Centre d'Excellence Régional sur le Sciences Aviaires

ILD : Indicateur Lié aux Décaissements

UL : Université de Lomé

RLD : Résultat Lié aux Décaissements

LETTRE DE TRANSMISSION

Lomé, le 14 février 2024

***Monsieur le Président du Comité
d'audit du CERSA***
Lomé - Togo

Objet : Transmission de rapport de contrôle.

Monsieur le Président,

Nous vous transmettons par la présente, notre rapport de contrôle au titre de nos travaux comptant pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2023.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos cordiales salutations.



Gbétondji Michel GNIMASSOUN
Personne Ressource en Audit Interne

1. INTRODUCTION

Dans le cadre des Centres d'Excellence d'Afrique (CEA) initiés par la Banque mondiale pour combler les besoins de compétences et de connaissances en sciences et technologies en Afrique de l'Ouest et du Centre, le Gouvernement du Togo a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) des financements pour des centres de l'Université de Lomé.

Ainsi, depuis le 07 mai 2020, le Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires de l'Université de Lomé a commencé la mise en œuvre du **deuxième projet des Centres d'excellence de l'enseignement supérieur africain pour l'impact sur le développement (IDA Crédit 6512-TG / IDA Grant D536)**.

Les bénéficiaires sont les doctorants, les étudiants en master, les professionnels de la filière aviaire, les enseignants chercheurs et le secteur privé.

Parmi les organes de gouvernance de ces centres, il y a le Comité d'audit qui a pour mission de recommander, régulièrement, les audits internes et externes, d'examiner et valider les rapports d'audits et ; d'évaluer et de valider la mise en œuvre des recommandations formulées dans le cadre des missions d'audits. C'est conformément à ces missions que nous avons été mandaté pour conduire une mission d'audit interne au CERSA IMPACT. Nous avons procédé à l'évaluation du dispositif de contrôle interne, à l'appréciation de la mise en œuvre des missions d'audits antérieures et du respect des conditions restrictives prévue dans l'accord de financement et dans les documents du projet.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif de nos travaux a été de nous assurer de de la cohérence des comptes à soumettre à l'audit externe au titre de l'exercice 2023 et de l'atteint des indicateurs.



3. ETENDU DE NOS TRAVAUX

Nos travaux couvrent la période allant du 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2023.

4. FAITS MARQUANT DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif n'a marqué le semestre.

5. DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission s'est déroulée à la direction du CERSA Impact dans le respect des normes éditées par l'IIA (Institute of Internal Auditors).

Ce travail nous a permis de nous assurer de ce qui suit :

5.1. Travaux de fin d'exercice

- les travaux d'inventaire des immobilisations au 31 décembre 2023 se sont bien déroulés et sont assortis d'un procès – verbal.
- les rapprochements bancaires sont produits pour tous les comptes bancaires du centre.
- les états financiers servant de base pour la production du rapport intérimaire financier (RIF) du semestre sont élaborés.

5.2. Vérification des livrables relatifs aux indicateurs de décaissements ILD 6 : Gestion fiduciaire régulière et de qualité (Rapport, audit, transparence en ligne et qualité du PPM)

RLD 6.1: Rapports financiers réguliers

Le rapport intérimaire financier (RIF) au 31 décembre 2023 est produit et publié sur le site internet du CERSA (www.cersa-togo.org)

- **RLD 6.2: Contrôle institutionnel de la gestion financière**

L'unité d'audit a diligenté sa mission d'audit pour le compte du second semestre 2021 et le rapport est disponible.

- **RLD 6.3 Transparence en ligne des dépenses du CEA**

Le centre a publié tous les rapports sur le site www.cersa-togo.org.

5.3. Rapprochement des relevés bancaires de 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 aux livres banques de la même période issus de la comptabilité de CERSA.

Nous avons procédé à ce rapprochement afin de nous assurer de la cohérence des états de rapprochement élaborés par le Spécialiste en Gestion financière du CERSA.

Notre contrôle issu de ce rapprochement a été satisfaisant.

5.4. Contrôle de cohérence des mouvements débiteurs de la Banque avec les mouvements du compte de charges sur la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 aux livres banques de la même période issus de la comptabilité de CERSA.

Pour nous assurer de la cohérence entre les retraits de la banque et des charges, nous avons procédé au rapprochement des mouvements débiteurs du relevé bancaire aux mouvements du compte de charges.

Notre contrôle de cohérence a été satisfaisant.

6. CONCLUSION

Nous exprimons toute notre gratitude à la direction générale du CERSA pour la disponibilité et la collaboration.